

Pleudihen


Village



15/03/2024 n°2238

▼ **CE DIMANCHE 17/03** ▼


 **APRES-MIDI RECREATIVE**
Organisée par
Les Amis du Patrimoine
A partir de 14h, Salle des Fêtes
Chorale, Danse, Théâtre


 **BUREAU DE POSTE**
Nouveaux horaires
à partir du 18/03
Du mardi au samedi, de 9h à 12h

 **MARCHÉ**
tous les MARDIS
de 9h à 13h place de la mairie
Mardi 19/03 : animation musicale
par le groupe DIBEDAO

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE
Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55
Lundi 14h-18h
Mardi 9h-12h30
Mercredi 9h-12h30 14h-17h30
Jeudi 14h-17h30
Vendredi Fermeture exceptionnelle
Samedi 9h-12h30

EXPOSITION
PHOTOGRAPHIES de portraits
floraux par René BRILLANT
JUSQU'AU 30 MARS

INFOS PRATIQUES 
Sapeurs-pompiers : 18
Urgences : 15
Cabinet Médecins : 02.96.83.20.25
Samedis matin sur RDV
Pharmacie : 3237
Sage-femme ☎ 09.84.45.25.37
Cabinet infirmier ☎ 02.96.88.28.57
Assistante sociale : RDV au
02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires »
☎ 02.96.83.20.75

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes) 
Dans les villages : mardi 26/03
Dans le bourg : tous les mardis

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 MARS 2024

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 07/03 en Salle d'honneur de la Mairie. Les principales décisions prises sont les suivantes :

TRAVAUX – Nouvelle caserne : Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances et Infrastructures, informe le Conseil sur l'avancement des travaux du nouveau Centre d'incendie et de secours, à La Gare. La livraison du bâtiment est prévue pour le 30 avril. A l'issue de cette livraison, le Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) procédera aux derniers aménagements nécessaires au transfert de la caserne actuelle.

AFFAIRES SCOLAIRES – Rythmes scolaires : Françoise VAN DIEN, Adjointe, rappelle que la semaine de 4 jours est une dérogation à la législation. Cette dérogation doit être renouvelée régulièrement. Le conseil d'école ayant sollicité le renouvellement de cette dérogation, le Conseil valide à l'unanimité cette demande.

ENVIRONNEMENT – Gestion du trait de côte : rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) : M. le Maire présente le rapport de la CRC qui a examiné la gestion du trait de côte menée par Dinan Agglomération depuis 2017. Suite au débat intervenu lors du Conseil communautaire de Dinan Agglomération, le 19/02, chaque commune doit prendre acte des observations de la Chambre. Le cadre du contrôle porte sur les risques occasionnés par le recul du trait de côte par l'érosion. La Chambre regrette l'absence de diagnostic en matière de connaissance du risque d'érosion.

ENVIRONNEMENT – Gestion du trait de côte : inscription au décret listant les communes exposées au recul du trait de côte : à la suite de la délibération précédente et des recommandations de la Chambre régionale des comptes, M. le Maire propose que Pleudihen-sur-Rance soit volontaire pour intégrer la liste des communes exposées au recul du trait de côte. Cette adhésion permettra à Dinan Agglomération de bénéficier d'une subvention de l'État (Fonds Vert) pour financer la réalisation de la cartographie de recul du trait de côte. Les élus valident cette inscription à l'unanimité.

FINANCES – Comptes administratifs 2023 : Bernard OGER présente ces comptes qui retracent l'exécution du budget en 2023. Pour le budget général, la section de fonctionnement affiche un total de dépenses de 2.114.885€ et 2.511.467€ en recettes (pour 2.751.086€ de crédits ouverts). Les dépenses de fonctionnement se composent principalement des charges de personnel (993.153€), des charges à caractère général (730.645€), des autres charges de gestion courante (257.478€) et du paiement des intérêts des emprunts (46.777€). Les recettes sont d'abord composées des recettes fiscales (1.153.904€), des dotations de l'État (894.103€) et du produit des services (358.323€).

En section d'investissement, 447.801€ ont été dépensés pour 646.863€ de recettes. Les principales dépenses correspondent aux aménagements urbains (85.886€) dont le solde de l'aménagement du plateau de La Gare, les colonnes semi-enterrées du bourg ; les achats d'équipements divers (37.855€) incluant le remplacement du serveur informatique de la mairie, l'acquisition des boîtes à livres. 25.605€ ont été utilisés pour des travaux sur les bâtiments communaux. La Commune a versé 25.000€ au SDIS pour le financement du nouveau centre d'incendie et de secours. 22.325€ ont été payés pour la voirie comprenant principalement l'aménagement du Buet. Au restaurant scolaire, une chambre froide positive et une friteuse supplémentaire ont été acquis pour 15.981€. Pour la Salle des Fêtes, la fin des peintures intérieures a été réglée (4.729€). 2.695€ ont été payés pour les frais d'architecte concernant le projet d'extension de l'école Entre Terre et Mer, et 4.022€ pour les frais d'études concernant le projet de nouveaux ateliers techniques. Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 246.461€. Ces dépenses d'investissement ont été financées par les excédents de fonctionnement (500.000€), le FCTVA (44.463€), la taxe d'aménagement (12.565€), le Fonds Vert pour les travaux de la mairie (24.491€), la subvention dans le cadre du plan national Ma Cantine pour la chambre froide positive du restaurant scolaire (8.553€), les amendes de police pour les travaux d'aménagement du Buet (4.305€).

Pour le budget annexe de la Maison de Santé, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 39.590€ et les recettes à 88.601€. Les dépenses d'investissement, qui correspondent à la fin des travaux de l'extension de la Maison de Santé et au remboursement du capital des emprunts, représentent 226.112€ et les recettes d'investissement, 154.931€. Ces deux comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL PROGRAMME DU WEEK-END

SAMEDI 16 MARS. Pôle Féminin. U8 : Pleudihen va à Ploufragan à 10h (plateau départemental). U10 : repos. U11 : Pleudihen va à Loudéac à 10h. U12 : Pleudihen va à Quessoy à 10h. U13 : Pleudihen va à Maroué à 13h. U15 : Pleudihen va à Lamballe à 15h. U18 : Pleudihen reçoit Ploasne et Matignon à 10h.

Pôle Masculin. De U6 à U13 : plateaux ou matches ou entraînements ou repos. U14 : Pleudihen reçoit Plélan à 14h. U15 : Pleudihen reçoit Saint-Brieuc FO à 16h. U16 : Pleudihen va à Ploëuc à 15h30. U17 : Pleudihen va à Plélan à 15h.

DIMANCHE 17 MARS. Seniors A : Pleudihen va à Dinard à 15h30. Seniors B : Pleudihen reçoit Erquy à 15h30. Seniors C : Pleudihen va à Lanvallay à 13h30. Seniors D : Pleudihen reçoit Ruca à 13h30.

SOIRÉE TARTIFLETTE, VENDREDI 22 MARS

Le Stade Pleudihennais organise **une soirée Tartiflette** à la Salle des Fêtes. Menu : apéritif, entrée, tartiflette, salade, dessert, café. Tarifs adulte 15 €, enfant 8 € (boissons non comprises).

Réservations jusqu'au mercredi 20 mars auprès des dirigeants et encadrants. Ouverts à tous. Possibilité d'acheter des parts à emporter au prix de 10€ la part.

Téléphone : 06 61 77 38 28.



LES AMIS DU PATRIMOINE : RANDONNÉES

Vendredi 22/03 – La Gouesnière, autour du château de Bonaban (10 km, départ 9h, facile)

M. CHOUIN - 02.96.83.33.43, chouin.pierre@yahoo.fr

RJA : BOURSE AUX VÊTEMENTS

MARDI 26 ET MERCREDI 27 MARS – SALLE DES FÊTES

Dépôt des vêtements le mardi de 9h à 16h (20 articles par personne, propres et en bon état, 2€ par dépôt). Vente le mardi de 16h30 à 20h et le mercredi de 9h à 13h. Reprise des articles le jeudi de 9h à 12h.

PROJECTION DU DOCUMENTAIRE OK, JOE ! DE PHILIPPE BARON (LES FILMS DU SILLAGE) MARDI 02 AVRIL 2024 - 20H – SALLE DES FÊTES

Dans le cadre du Prix Louis Guilloux, en partenariat avec la Bibliothèque des Côtes-d'Armor, découvrez ce documentaire adapté de l'œuvre de Louis Guilloux, suivie d'une rencontre avec le réalisateur Philippe Baron.

Inscription conseillée : bibliothèque 02.96.88.20.55
bibliotheque.pleudihen@orange.fr



VIDE VILLAGE LA CHAPELLE FLEURIE DIMANCHE 14 AVRIL DE 8H À 17H

Petite restauration
et buvette sur place
Profitez-en pour découvrir les
chemins et jardins fleuris de
La Chapelle de Mordreuc



75 ANS DE LA F.A.M.M.A.C DIMANCHE 17 MARS, BOBITAL

**L'Amicale des anciens marins de l'arrondissement de Dinan
va fêter ses 75 ans le dimanche 17 mars 2024 à Bobital.**

De nombreuses personnalités ont été invitées.

Au programme : 10h30 - Messe en l'honneur des marins disparus / 11h30 - Cérémonie au Monument aux Morts / 12h30 - Vin d'honneur, salle du Louvre / 13h15 – Banquet à la salle polyvalente de Bobital. L'orchestre « Les canotiers » assurera la partie animation de cet après-midi.

Renseignements BRIAND Marie 02.96.83.23.25 / GUILLOU Louis 02.96.83.34.37

LE TRI DES BIODÉCHETS : RÉUNION D'INFORMATION LUNDI 18 MARS DE 18 H À 19H – SALLE DU VERGER

Inscription obligatoire auprès de la mairie



ENEDIS : COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX ENEDIS

Enedis vous informe qu'une coupure de courant est prévue en raison de travaux de raccordement, le jeudi 21 mars, entre 08h45 et 12h00, pour une durée approximative de 3h15, aux villages suivants : LA FURETAIS (n°15, du n°26 au n°32), LA FORGE (n°3), MARIVAL (n°4), LES LANDES BELHOTS.

CONFÉRENCE : LA VIE DES FEMMES EN PRISON VENDREDI 22 MARS, 20H, ÉCOLE DU SACRÉ-COEUR

Béatrice COURTOIS, aumônier à la prison des femmes de Rennes, viendra témoigner sur la vie des femmes en prison. Ouvert à tous, *entrée gratuite.*

CLUB DES LOISIRS DES AÎNÉS : VOYAGE EN CRÊTE

Le Club des Loisirs des Aînés organise un voyage en Crête du mercredi 2 octobre au mercredi 9 octobre 2024. Renseignement avec le programme complet auprès de Mme DUFEIL au 02 96 83 24 70. Le nombre de place encore disponible étant limité, s'inscrire au plus vite et impérativement avant le 31 mars, date de clôture des inscriptions. Un acompte vous sera demandé à l'inscription.



COMITE FÊTES ET CULTURE SOIRÉE CABARET – DÎNER SPECTACLE SAMEDI 06/04 – 20H - SALLE DES FÊTES

avec la troupe LILOU'S Show (orchestre Aurélie Gusto)

2h de spectacle + dancing jusqu'à 2h du matin

Tarif : 50 € - Traiteur : Pain d'épices

Menu : Apéritif : soupe champenoise et 3 réductions salées

Entrée : gravlax de saumon brûlé au sarazin

Plat : paleron de bœuf confit, pomme dauphine

Dessert : tatin de pommes caramélisées

Café. 1 bouteille de vin pour 4 personnes

Inscription au 06.20.99.43.97 (Viot Emilie) **avant le 01/04/2024.** Paiement à l'inscription.

INSCRIPTIONS AUX ECOLES

ÉCOLE COMMUNALE « ENTRE TERRE ET MER »

Pour les enfants nés en 2021, vous pouvez prendre RDV pour un premier contact avec la directrice et l'enseignante de maternelle par mail : ecole.0221556x@ac-rennes.fr ou au 02.96.83.21.29. L'inscription se fait ensuite en mairie avec le livret de famille et carnet de santé.

ÉCOLE NOTRE-DAME - PORTES OUVERTE

Venez visiter notre école et rencontrer l'équipe enseignante pour les inscriptions de la rentrée **le samedi 6 avril, de 9h30 à 12h30 sur les deux sites de l'école (3 rue de Bellevue pour les maternelles, CP et CE1 ; 3 rue des Frères Lamennais pour les CE2-CM).** Possibilité aussi de rendez-vous individuel. Contact : 09 61 46 52 08 ou : eco22.nd.pleudihen@e-c.bzh